

Image not found or type unknown



Droit d'exercices de prestations de services en portage salariale

Par **claralina**, le **24/09/2011** à **08:21**

Bonjour,

J'envisage de développer des prestations de services pour prendre soins des animaux domestiques aux domicile des particuliers employeurs en leurs départ en vacances ou autres motif d'absence (Stages prof., formations...). J'aimerais savoir s'il est possible au niveau légales avec une société de portage salriale. Je réside sur Toulouse. Merci par avance de votre réponse.

Cordialement

Descharmes-Raoult Laurence (Clara)

Par **P.M.**, le **24/09/2011** à **09:29**

Bonjour,

Vous pourriez éventuellement essayer de trouver une entreprise de portage salarial pour exercer une telle activité mais cela ne me paraît pas la meilleure formule alors qu'il existe le [CESU](#)

Par **claralina**, le **24/09/2011** à **18:34**

Merci pour votre réponse.